# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN 27 OCTOBRE 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE, No. 88, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 27 OCTOBRE.


## CANDIDATS WHIGS.

POUR LE CONGRES.

PREMIER DISTRICT:

**Richard Hagan.**

SECOND DISTRICT: J. ARISTIDE LANDRY.
TROISIEME DISTRICT: R. A. UPTON.
QUATRIEME DISTRICT: JOHN MOORE.

LEGISLATURE.

POUR LE SENAT:
JAMES ROBB, J. P. BENJAMIN.

*Pour Représentans à la Chambre.*

PREMIER DISTRICT: WM. T. CAMPBELL, W. H. SUMMERS.
DEUXIEME DISTRICT: A. P. SIMPSON, C. C. LATHROP, Geo. J. LEEDS.
TROISIEME DISTRICT: H. J. RANNEY, C. M. WATERMAN, J. N. HAWTHORNE, SIDNEY STORY, J. W. PRICE, THOMAS CURRY.
QUATRIEME DISTRICT: F. L. LUMSDEN, W. M. FLEMING, J. G. SEVER.
CINQUIEME DISTRICT: JULES BENIT, HIPPOLYTE MOSSY, P. DEVERGES.
SIXIEME DISTRICT: A. LAROSE, LOUIS SURGI.
SEPTIEME DISTRICT: ADOLPHE TREME, JOSEPH SOLOMON.
NEUVIEME DISTRICT: JOHN LAIDLAW.

### AUX WHIGS.

Nous appelons l'attention spéciale des whigs de la Nlle-Orléans sur l'annonce qui porte la signature de *Rank and File*. La réunion a lieu ce soir au coin de la rue de la Douane et du Passage de la Bourse, au premier. Il s'agit de prendre une mesure importante, la formation d'un vaste club sous le titre de Union Whig Rangers. Que tous ceux qui portent quelque intérêt à notre cause soient présens.

### M. MILES TAYLOR.

Les locofocos de la 2e municipalité ont parmi leurs candidats pour la Chambre des Représentans un ex conventionnel, du nom de MILES TAYLOR. Ce M. Miles Taylor est fort connu ici par l'acharnement qu'il a montré contre la ville à l'époque où la Convention délibérait sur cette clause de la nouvelle Constitution qui a rapport au siége du gouvernement.

Or, samedi dernier, M. Taylor haranguait un meeting locofoco et, en cherchant à expliquer les motifs qui l'avaient porté à voter pour le transfert du siége du gouvernement dans une zone éloignée de soixante milles au moins de la Nlle Orléans, il lui est arrivé de dire ceci:

"Je représentais à la Convention une paroisse de l'intérieur, et comme démocrate et représentant fidèle de mes commettans j'ai dû m'appliquer à réaliser leur désir."

De façon que si ses commettans lui avaient commandé de supprimer la paroisse d'Orléans il l'aurait supprimée. C'est du cynisme, ou nous n'y entendons rien. Ah! M. Taylor, c'est là votre justice, c'est là votre sagesse, n'est ce pas? Eh bien! vous êtes indigne d'aller représenter d'honnêtes citoyens à la Législature. Et d'ailleurs vous ne dites pas vrai; la Basse Louisiane désirait le maintien du siége du gouvernement à la Nlle-Orléans. Vous avez fait preuve d'une inconcevable étroitesse d'esprit et nous aimons à croire que les électeurs de la 2e municipalité vous feront expier le 3 du mois prochain l'horreur par trop naïve que vous inspirait la Nlle-Orléans il y a quelques années.

### HENRY CLAY ET LE COMPROMIS.

Les whigs de New-York ayant invité dernièrement M. Clay à un grand banquet, l'illustre orateur du Kentucky a répondu qu'il regrettait de ne pouvoir se rendre au désir de ses amis, mais a profité de l'occasion pour leur adresser une lettre admirable sur le Compromis et d'autres [illegible] sur la situation du pays.

Nous regrettons de ne pouvoir, nous ne dirons pas reproduire toute la lettre qui envahirait plusieurs de nos colonnes, mais en donner même les principaux passages. L'espace nous manque.

M. Clay combat victorieusement cette étrange doctrine de la *séparation* des Etats que professent depuis peu de dangereux agitateurs. Il nie qu'un Etat ait le droit de sortir de l'Union à sa fantaisie. S'il en était ainsi, les fondateurs de notre gouvernement auraient créé une œuvre monstrueuse. Ne voit-on pas qu'en temps de guerre, un Etat mécontent pourrait se retirer sans cause de l'Union et se joindre aux ennemis de la République? Et la Louisiane, dont l'acquisition a été payée par des millions et qui a failli attirer aux Etats-Unis une guerre étrangère, et le Texas qui nous a valu la guerre avec le Mexique, et la Californie qui nous a coûté si cher, ne pourraient-ils pas aussi bien nous abandonner selon leur bon plaisir? L'admirable spectacle que présenterait alors le territoire américain! Au lieu d'une République forte et homogène on ne verrait partout que de petits Etats jaloux cherchant mutuellement à dominer leurs voisins.

La Constitution fédérale ne reconnaît pas le droit de séparation. Les Articles de Confédération ne le reconnaissaient pas davantage, car ils établissaient une union *perpétuelle*. Ces articles ayant été jugés insuffisans, la présente Constitution fédérale a été adoptée pour former une union *plus parfaite*, selon l'expression du préambule.

Le gouvernement des Etats-Unis n'a donc pas une durée limitée; il doit être perpétuel. Dira-t-on que les pouvoirs qui ne sont pas spécialement attribués au gouvernement général sont réservés aux Etats, et que le droit de séparation appartient par conséquent à ces derniers? Mais qu'on y songe; le droit de séparation, que l'on prétend classer parmi les pouvoirs réservés, est incompatible avec les devoirs qui résultent de la Constitution elle-même. Une union *perpétuelle* existait déjà d'après les anciens Articles de Confédération, et la présente Constitution n'a été créée que pour rendre cette union encore plus *parfaite*. Ne comprend-on pas qu'au lieu de la rendre plus parfaite, elle la détruirait si elle admettait explicitement ou implicitement l'odieux principe que préconisent les désunionistes? Autant vaudrait renier le droit et déclarer que l'une des parties à un contrat peut quand bon lui semble répudier les obligations qu'il a prises.

Ce n'est pas tout: un pouvoir *réservé* doit avoir existé préalablement, eh bien! un Etat avant d'être incorporé à l'Union pouvait-il dans son isolement se séparer d'un tout auquel il n'appartenait pas encore? Cette considération seule démontre l'absurdité du raisonnement des *sécessionnistes*.

On parle aussi de la souveraineté des Etats. Ce n'est qu'un mot. Les Articles de Confédération tragaient des bornes à cette souveraineté, car, encore une fois, le gouvernement devait être *perpétuel*. En vertu de la présente Constitution chaque Etat aliéna une partie de sa souveraineté et se reconnaît inhabile à contracter des alliances, à négocier des traités, à accorder des lettres de marque, à décréter un tarif de douane, à organiser une armée et une marine, à déclarer la guerre, etc., etc. Ces pouvoirs sont attribués exclusivement au gouvernement suprême. Que devient donc cette souveraineté absolue qu'invoquent les agitateurs pour y asseoir leur monstrueuse doctrine de séparation amicale?

Il peut cependant arriver que la Constitution soit violée ou qu'on la croie violée. Le peuple est certainement apte à juger des actes de son gouvernement. Mais s'il croit ces actes contraires à ses droits et à sa dignité, n'a-t-il pas les tribunaux qui sont appelés à décider de la constitutionnalité d'une loi? N'ont-ils pas mille autres moyens paisibles et légaux d'obtenir justice?

Ce n'est pas même là une faible esquisse de l'admirable raisonnement de M. Clay. Nous recommandons la lecture de son discours à nos lecteurs. De telles pages sont faites pour fortifier dans les cœurs véritablement américains l'amour de l'Union et pour leur inspirer une horreur salutaire de tout ce qui tend à la rupture du pacte fédéral.

INCENDIE A CAHAWBA.—Les journaux de Mobile publient une dépêche télégraphique qui leur apprend qu'un incendie a éclaté ces jours derniers dans l'entrepôt de coton de MM. W. C. & J. Babcock, à Cahawba. Vingt trois mille quarante-deux balles de coton ont été dévorées par les flammes.

### LE 5me WARD.

Notre cause a dans le cinquième ward de la première municipalité d'ardens soutiens et des plus enthousiastes. Nous n'en voulons pour preuve que les manifestations réitérées qui y ont lieu et notamment celle de samedi soir.

Le club du ward avait été invité par M. Suarès, qui réside dans la partie inférieure du district, à y tenir un meeting. Le club s'y est rendu musique en tête et a été accueilli avec des démonstrations de joie par la foule qui s'y était déjà réunie. Environ cinq cents personnes étaient présentes et bon nombre de dames se faisaient même remarquer dans l'assistance.

Le meeting était présidé par M. A. Fortier et avait pour vice présidens MM. J. Boulloss, Eugène Payant et Thomas Wilson.

MM. A. Nautré et M. Vandegriff ont harangué l'assemblée, le premier en français et le second en anglais. M. Vandegriff ayant aperçu M. James P. Frérêt dans la foule l'a signalé à ses auditeurs qui ont immédiatement entouré notre candidat à la place de shérif et l'ont pour ainsi dire porté sur l'estrade. M. Frérêt a prononcé aussi quelques paroles qui ont été vivement applaudies.

Le meeting, avant de s'ajourner, a voté à l'unanimité la résolution suivante:

"Résolu que les citoyens du 5e ward de la 1ère municipalité feront tous leurs efforts pour assurer le triomphe de JAMES P. FRERET et de tout le ticket whig à l'élection du 3 novembre prochain."

### L'OPERA ITALIEN A LA NOUVELLE-ORLEANS.

La Nouvelle-Orléans possédera cet hiver deux magnifiques troupes, celle de M. Davis et celle de M. Maretzek, qui se disputeront la vogue publique. On connaît déjà les principaux sujets que vient d'engager à Paris le directeur de la scène d'Orléans. Quant à ceux de M. Maretzek, la lettre suivante que nous adresse M. B. Allman, agent de ce dernier, nous fournit d'amples renseignements:

BALTIMORE, 16 octobre 1851.

Mes amis,—Je vous annonce avec plaisir que M. Maretzek a terminé toutes ses dispositions pour jouer l'opéra italien à la Nouvelle-Orléans, de [illegible] janvier jusqu'à la fin de février.

MM. Ludlow & Smith ne m'ayant positivement refusé le Théâtre Américain et nous ayant offert le Théâtre St Charles à des conditions telles que nous n'aurions pas même pu couvrir nos dépenses, nous avons pris des arrangemens avec M. Placide et nous donnerons nos représentations sur sa scène.

Je ne puis à présent entrer dans de grands détails, mais vous pouvez compter sur ce que je vais vous dire:

1o—Nous donnerons douze représentations.

2o—Nous avons six prima donne, savoir: STEFFANONI, BOSIO, TRUFFI, MAD. LAVIGNE, BARILI et [illegible].

3o—Nous aurons trois autres prima donne pour les rôles secondaires. [illegible]

4o—Nous aurons quatre ténors: [illegible]

5o—Nous aurons cinq basses-tailles: [illegible]

Il y aura trente choristes des deux sexes.

L'orchestre se composera de quarante musiciens.

Vous voyez qu'il y aura peu de théâtres, même en Europe, qui posséderont une troupe aussi complète. Nos artistes sont parmi les plus célèbres qui se soient fait entendre à Londres, à Paris et dans les grandes villes d'Italie. M. Maretzek ne pense pas faire de bénéfices maintenant. Son seul désir est d'établir l'opéra italien à la Nouvelle-Orléans sur des bases aussi durables qu'à New-York, à Philadelphie et à Boston. Il attend sa récompense dans l'avenir.

### Correspondance.

NOUVELLE-ORLEANS, le 24 octobre 1851.

A M. l'Editeur du *Courrier de la Louisiane*,

Monsieur,

Dans le *Courrier* de mardi dernier, rapportant un vol commis par un nègre, vous terminez en ces termes votre compte-rendu: "Le voleur a fini par être découvert. Il se cachait [illegible] situé au bout de la rue de la D[illegible] M. C. Moses, c'est le nom de ce *Juif*, a fait l'aveu de son crime. Mais en digne enfant d'Israel, un garde l'argent. On le recevra à la potence, qu'on ne le rendrait pas de l'avantage."

S'il y avait un peu d'esprit dans cette épithète gratuite que vous faites à la face d'une grande partie de la population orléanaise, je comprendrais que vous ayez cédé à la tentation de l'écrire, mais convenez avec moi, que vous n'avez rien, que pour moi [illegible] accole mensongèrement à ce nègre.

J'avais cru jusqu'ici que les organes de la démocratie américaine étaient à l'abri de ces préjugés d'un autre âge, que le progrès incessant des lumières avait effacé surtout dans la démocratie ces haines nées de la différence de religion, j'avais cru que c'était seulement que les journaux démocratiques [illegible]. M'étais-je trompé? Ou plutôt ne serait-ce qu'une exception déplorable [illegible] sur la nouvelle carte tracée par la liberté [illegible] lesquelles cependant nous tous les jours?

Prenez garde, monsieur, que les préjugés que vous affichez dans l'article qui provoque ma voix fassent accuser d'hypocrisie, quand vous allez chez les grands, comme les hommes dont vous êtes si prodigue.

Je suis un organe d'une grande partie de mes coreligionnaires [illegible] et c'est en leur nom que je proteste contre l'injure que vous leur avez faite. Désormais vous saurez [illegible] de la démocratie [illegible].

Votre humble serviteur,

JOSEPH MAGNER.

L'INDIENNE YUCATÈQUE.—Nous parlons depuis quelques jours dans nos colonnes d'annonces un avis relatif à une femme extraordinaire venue du Yucatan. Cette Indienne, âgée de plus de trente ans est d'une taille si exiguë qu'on la prendrait pour un enfant de trois ans à peine. [illegible] sur les dimensions que nos [illegible] avec une extrême dextérité. Le phénomène est visible dans une des maisons Pontalba rue Ste Anne près de la rue de la Levée.

Le *Washington Union* publie l'Adresse de Kossuth au peuple des Etats-Unis. Ce manifeste occupe cinq colonnes de l'organe officiel.

LES INCENDIAIRES A LA CAMPAGNE.—Nous lisons dans le *Vigilant* de Donaldsonville:

On nous apprend que plusieurs tentatives d'incendie ont eu lieu dans les paroisses voisines. Ainsi à Saint Jacques le feu s'est déclaré chez notre ex-compatriote, le docteur Tucson, ainsi qu'au moulin de M. Moore. Heureusement on est parvenu à éteindre ces deux incendies. Chez le docteur Tucson le feu avait été mis à l'aide d'une boîte de sardines pleine de gaz. On dit aussi qu'on a essayé d'incendier l'habitation de M. Bringier, hier soir. Enfin à Bruly Landing, la tonnellerie de MM. Caze frères, a été entièrement la proie des flammes. La perte est estimée $10,000. Serait-ce nos incendiaires qui, effrayés de la vigilance de nos patrouilles, nous ont quittés pour désoler les paroisses environnantes?

PENNSYLVANIE.—On croit que la majorité de Bigler s'élèvera à environ huit mille voix. M. Hambleton, natif, a été élu au Sénat par le comté de Philadelphie à cent vingt six voix de majorité. Les natifs ont élu cinq membres de la Législature et tous les officiers de la ville et comté, excepté le coroner. Coulter, whig, est selon toute probabilité élu juge de la Cour Suprême.

NOUVELLE ECOSSE.—Les récits qui nous arrivent de la Nouvelle Ecosse sont de la nature la plus triste; les sinistres causés par le dernier ouragan ont été épouvantables, on porte à cent soixante le nombre des bâtimens qui se sont perdus. Chaque jour des cadavres sont recueillis sur la rive, et soixante ont dû être enterrés dans un seul tombeau.

NASSAU.—Il a été reçu à Charleston des nouvelles de Nassau jusqu'au 1er octobre.

Le brick américain *Walter Horie*, capitaine Bigley, parti de New-York pour Cuba, s'est jeté sur les récifs d'Abaco, dans la nuit du 17 septembre et y a fait de fortes avaries. On pensait cependant pouvoir le tirer de sa position périlleuse.

La goëlette anglaise *Laura*, capitaine Herton, s'est perdue à la hauteur de la Petite Ile, dans la soirée du 26 septembre. L'équipage a pu se sauver.

### CHRONIQUE LOCALE.

Wm Matson, alias Pittsburg Mat, a été traduit samedi devant le recorder Génois, sous la prévention d'avoir tiré un coup de pistolet avec intention de tuer, sur la personne de Marinus Cook. Cette affaire a eu lieu à l'encoignure des rues Douane et Levée. L'accusé a été envoyé en prison en attendant que cette affaire soit examinée.

Le capitaine Forno a opéré samedi l'arrestation de l'individu nommé John Attabaugh, sous la prévention d'avoir, il y a environ six semaines, [illegible] à bord du steamer *Daniel of Atchafaya*.

George Ali et Edward Dornan ont été examinés samedi devant le recorder Bauzenaud, sous la prévention d'avoir, il y a quelques jours, volé un esquif chargé d'huîtres. Dornan a été renvoyé de la plainte et Ali a été envoyé devant la Première Cour de District.

Huit pianos importés du Havre à bord du navire *Emperor*, par J Pairve, juré rue de Chartres, 58 rue Royale, ont été saisis samedi par les autorités fédérales, pour avoir été soustraits à la Douane [illegible].

# FEUILLETON.

## Le Dernier Irlandais.

Dixième Partie.

I.

L'INSURRECTION.

Il était occupé de ce soin, quand de nouveaux cris retentirent dans la maison; au même instant la porte s'ouvrit, et quelques paddies entrèrent, conduisant en triomphe un prisonnier. C'était le ministre Bruce, qu'on eût découvert difficilement sous les vieilles tapisseries où il s'était blotti, si Tyler, impatient de prouver la sincérité de son apostasie, n'eût mis le feu lui-même aux meurtres le lieu de sa retraite. Le pauvre homme était atteint d'un catarrhe chronique, et pendant plusieurs heures il avait retenu héroïquement sa toux, de peur de se trahir; aussi s'en dédommagea-t-il maintenant à cœur joie. Pendant qu'on l'entraînait ainsi, sans perruque, sans chapeau, couvert de duvet et de poussière, il semblait tout entier au bonheur de pouvoir enfin tousser en liberté; les quintes acharnées se succédaient presque sans intervalles et dominaient même les clameurs de ses gardiens.

Parmi ceux-ci on eût eu peine à reconnaître Tom Ewing, le héros white-boy de la soirée précédente. Il avait remplacé son feutre usé par un pesant casque d'acier, et emprisonné son buste étique dans un vieux justaucorps de buffle. Le casque avait la forme d'une pyramide comme celle que l'on conserve au musée d'Irlande de Patrick qu'on prétend avoir été porté par Brian, il descendait très bas, et le paddy était obligé de rejeter fortement la tête en arrière pour voir devant lui. Mais son arme offensive ne cédait en rien à ses armes défensives; elle consistait en une hallebarde appelée *hache de Lochaber*, que Tom brandissait d'une façon belliqueuse. Ses compagnons, équipés d'une façon non moins bizarre, formaient la troupe la plus étrange qu'il fût possible d'imaginer.

Richard O'Byrne interrompit un moment son travail pour interroger le prisonnier; mais Bruce, tout en toussant, déclina la responsabilité des derniers événemens.

— Heug! heug! monsieur.... milord.... ou quel que soit votre titre.... heug!... on sait que par position, je suis obligé, heug! heug! moi, pauvre prêtre de campagne, de soumettre mes volontés à celles de milord.... le nouvel Avondale, monsieur, on parl d'Angleterre, monsieur.... heug! heug! on aux les ministres, de la reine, monsieur, heug! heug! heug!

— C'est juste, répondit le capitaine avec mépris, vous êtes de ces magistrats serviles qui acceptent, sans difficulté, pour en tirer un profit au profit d'indignes patrons.... Enfin n'importe.... Ewing, et vous, mes amis, vous allez reconduire le révérend monsieur Bruce chez lui, ne le maltraitez pas, mais qu'il soit gardé avec soin dans sa maison, et qu'on ne lui permette aucune communication avec le dehors.... Du reste, ajouta-t-il avec un sourire amer, je comprends, j'espère, la nécessité de l'église en santé au sein de sa famille, au lieu de se mêler d'intrigues peu dignes. Son caractère exige le repos le plus absolu, vous m'entendez, monsieur.... Mes respects à mistress Bruce.

Il mena d'un autre geste à sa fois, marcha le ministre voulut adresser sur quelques-uns de ses meilleurs [illegible], mais cela fut inutile; tous et ses gardiens le lui permirent pas. On l'entraîna vers l'escalier, et, malgré ce commandement du chef, Ewing, qui, nous le savons, n'avait pas de son point de vue au lieu de [illegible], marcha à coups de manche de hallebarde, de sorte que Sa Révérence ne put s'empêcher de se passer en martyr aux yeux de la congrégation.

Bientôt les dépêches furent écrites et scellées d'un sceau particulier. Puis Richard s'empressa de descendre afin de les expédier à leur destination.

Une foule immense stationnait maintenant dans l'avenue et dans les jardins de Stone-House. Les femmes et les enfans étaient venus rejoindre leurs frères, leurs maris, leurs pères et formaient çà et là des groupes animés. Les uns buvaient et mangeaient dans la cour, tranquillement assis sur le gazon; d'autres allaient et revenaient [illegible] ouvrages flottants sur le pavé, et ce qu'ont [illegible] pas, comme le doge de Venise semblait être à voir. Les hommes armés avaient, depuis déjà un quart d'heure, ou discutaient avec animation un plan de campagne. Toute cette population se montrait pleine d'ardeur et d'espérance; elle considérait comme une grande victoire cette occupation de la maison des lords Avondale; cette capture avait porté le comble à la joie. La frénésie [illegible] des magistrats de la localité. Ceux qui ce matin encore ne revoyaient que des gibets, cour martiale et gibets, étaient déjà triomphants; chacun avait la cocarde verte à son chapeau, et contemplait avec des transports de joie le drapeau que Gunn avait arboré sur le piédestal de l'ancienne terrasse.

Richard se dirigea vers un groupe de jeunes hommes robustes et connaissant parfaitement le pays, [illegible] choisis par lui pour les expédier. Il leur remit ses dépêches, leur donna ses instructions. Votre parti ne peut plus être retardé et vous [illegible]. Deux minutes après, les messagers avaient disparu au milieu d'un nuage de poussière, et portaient dans toute une province l'ordre de la nouvelle insurrection.

Au milieu de ces préparatifs une activité, une régularité qui appartenaient au commandement, Richard [illegible] donné. Mais comme on le connaissait, Richard [illegible] des murs de Stone-House, la troupe [illegible] Les armes étaient distribuées; chacun était équipé, Richard [illegible] le combat avait de l'organisation; c'était un [illegible].

[illegible]

Le cavalier O'Byrne, pour conduire cette troupe, avait passé dans le rang, c'est à dire l'escadron qu'il avait trouvé une troupe de chasse dans le manoir de Stone-House; il s'apprêta enfin à s'asseoir dans la partie réservée d'écuyer. Richard interrogea ce prisonnier et dit qu'au moins il avait fait les chefs étaient presque convaincus de l'importance et de la faiblesse de la garnison, en danger, le poste paraissait devoir être sûr.

[illegible]

— Rien? Wallace, quel nouvelles!... — Le gars, quelle voie est-ce que l'on doit prendre?... mais le voici. Il arrive.

— J'apporte des nouvelles, milord, répondit Wallace accompagné, et celles que vous cherchiez.

— Quelles nouvelles, mon bon vieux ami, parle!

— Suivant le désir de Votre Seigneurie, j'ai envoyé quelques pauvres diables qui se soucient peu de se compromettre, mais qui aiment leur pays, surveiller les passages des montagnes. L'un de ces vieux d'accord à peu près vient de rapporter qu'on a vu des habits rouges en marche dans la vallée.

— Quoi! déjà! Eh bien! tant mieux, Wallace, les dépositions de nos gens sont excellentes, nous irons attaquer les Anglais dans des passages où nous les écraserons facilement.... Un succès contre les troupes royales, dès le début de l'insurrection, aurait des conséquences incalculables pour notre cause.... Pouvez-vous me fournir d'autres renseignements sur la position de ces Anglais?

Sullivan lui apprit ce qu'il savait.

— A merveille! reprit Richard d'un ton ardent, le doigt de Dieu se montre. Ils doivent passer nécessairement par le défilé du Bon Messager, c'est là que je vais les attendre.... Mais nous sommes dans un moment où il est plus besoin d'actions que de paroles.

Il donna un ordre à Jack Gunn, qui saisit sa trompe avec empressement et sonna une fanfare. Aussitôt la foule se réunit en tumulte autour d'eux. Richard monta sur un banc et étendit la main.

Un grand silence s'établit alors. En quelques paroles chaleureuses et encourageantes O'Byrne annonça l'arrivée des troupes régulières et l'intention où il était d'aller sur-le-champ les attaquer.

Les assistans l'écoutèrent avec une sorte de stupeur; ces populations, élevées dans la terreur du soldat anglais, ne pouvaient d'abord envisager sans effroi un pareil acte d'audace. Mais l'assurance de leur chef, son habileté bien connue, la confiance que leur inspirait leur grand nombre, l'emportèrent bientôt sur ces instincts de l'oppression. Après une minute d'hésitation, l'assemblée entière s'écria tout d'une voix:

— Oui! oui! conduisez-nous!... En avant pour l'Irlande! O'Byrne pour toujours!

— En avant donc, mes amis! répéta Richard électrisé lui-même par cette explosion de sentimens patriotiques. Ces Anglais veulent la guerre, comme nous; donnons la leur bonne et entière.... Il ne s'agit plus de punir un landlord impitoyable ou un maître sans entrailles, mais de chasser l'étranger qui, depuis tant de siècles, opprime la verte Erin, qui a posé sa main de fer sur nos bouches, sur nos cœurs, sur nos consciences.... La guerre donc! la guerre sans repos et sans trève, jusqu'à ce que notre patrie ait reconquis son rang parmi les nations de l'Europe! Pour une pareille cause nous devons sacrifier nos biens, notre existence.... Sus donc, hommes, femmes, enfans, vieillards! que tout le pays soit debout en armes, comme au temps de nos pères quand il fallait repousser les invasions des hommes du Nord. Que la croix de feu coure de village en village, suivant l'antique tradition, pour appeler les enfants de la patrie à la défense de leurs foyers! que des feux brillent sur les hauteurs! que les trompes d'alarme retentissent sur les montagnes! Donnons pour la fois à ces insolens Sassenachs le spectacle d'un peuple entier prêt à périr jusqu'au dernier homme avant de renoncer à sa religion, à ses droits, à son indépendance!

Cette courte allocution eut un puissant effet. L'Irlandais est presque aussi impressionnable, aussi démonstratif que le Français lui-même. On trépignait, on pleurait d'enthousiasme. Ne voulant pas donner le temps à cet enthousiasme de s'éteindre, Richard demanda son cheval pour partir.

Pendant qu'on allait chercher la monture du capitaine, qu'on avait amenée de Lady's Church O'Byrne appela un vieux pêcheur nommé white boy, moitié contrebandier, mais plein de fermeté et réputé, malgré ses mauvais antécédents, pour sa fidélité à garder sa parole.

— Thomas Clink, lui dit-il avec la rudesse mâle qui impose à ces sortes de gens, vos hommes n'étant pas pourvus d'armes à feu, ne pourraient nous être d'une grande utilité dans les montagnes; vous resterez ici pour garder Stone House; mais me donnez vous votre parole que personne, en mon absence, ne détournera quoi que ce soit appartenant à lord Avondale!

— Oh! milord, le vieux whig ne valait pas une pipe cassée, répondit Clink en mâchonnant son tabac. Et dire qu'on n'a que la main à étendre pour ramasser tant de belles choses! C'est dur!

— N'importe! promettez-vous!

Le contrebandier regarda à droite et à gauche d'un air embarrassé, enfin, il envoya à six pas un jet de salive noirâtre, et il répondit d'un ton d'ironie:

— Enfin, si cela fait grand plaisir à Votre Honneur, c'est dit.... Les pillards ne s'y frotteront pas, quand je devrais....

— Il suffit, Clink, je sais ce que vaut votre parole. Je pars tranquille.

Et il s'éloigna, sans remarquer le sourire étrange qui éclairait la physionomie refrognée du vieux pêcheur.

Les bandes armées étaient déjà en marche. Richard s'empressa de monter à cheval pour diriger lui-même l'expédition. Quand il fut en selle, Gunn, avec sa trompe en sautoir et son drapeau à la main, monta sur un poney qu'il venait de prendre d'une manière sans doute un peu illégale. Au moment où ils allaient partir, John Morris accourut haletant.

— Milord, lui dit-il à voix basse, nous avons trouvé la jeune dame au pavillon des Ruines, où elle s'était barricadée avec sa gouvernante. Elle se lamente et ne veut pas en sortir; elle m'a chargé de vous dire qu'elle désire vous voir.

— C'est impossible, s'écria Richard avec agitation, je ne puis abandonner mon poste en ce moment.... Qu'attend de moi miss Avondale? J'ai pourvu à la sûreté de sa personne, j'ai protégé ses biens.... Je n'irai pas.

Et il voulut partir.

— A mon tour, milord, reprit John Morris timidement, je vous rappellerai les recommandations de miss Julia.... D'ailleurs, votre refus affligera beaucoup la jeune dame, qui est déjà réduite au désespoir par l'abandon de son père et.... et de l'autre.

Richard réfléchit.

— Milord, ajouta Morris, avec ce bon cheval vous serez en quelques minutes au pavillon des Ruines; après avoir accordé un instant à miss Avondale, vous serez libre de rejoindre nos gens bien avant leur arrivée aux montagnes.

— C'est juste.... Elle est plongée dans le désespoir, dites-vous? Eh bien! soit.... Je ne dois pas oublier que c'est à elle que je dois la vie, quand un mot de sa bouche pouvait me perdre.... A toute!

Il donna à Gunn des ordres pour qu'il fût amené aux Ruines, et lui annonça qu'il ne tarderait pas à être de retour; puis il s'élança dans l'avenue qui conduisait au pavillon.

Malgré la rapidité de sa course, il put s'assurer que sa protection à l'égard des propriétés de lord Avondale n'avait pas été d'une efficacité complète. Beaucoup d'arbres étaient brisés. Des fenêtres avaient été frappées à coups de hache; des statues des jardins étaient renversées, les vases de fleurs brisés et les kiosques n'avaient pas été épargnés. Dans les joyeuses bruyères, les garçons, les jeunes filles, les enfans erraient dans le parc, et semblaient s'en donner à cœur joie, par ces dégradations inutiles, leur ressentiment sur cette somptueuse retraite. Quelques-uns des pillards étaient occupés à pêcher le poisson dans les viviers étaient abondamment garnis pour l'approvisionnement de la table de milord, tandis qu'une vieille ménagère, après avoir tordu le cou à deux beaux cygnes qui nageaient sur le lac, emportait tranquillement pour le souper de sa famille, ces nobles oiseaux suspendus sur son épaule.

Mais Richard ne songeait pas à punir ces infractions à ses ordres. Il ne tarda pas à gagner de son cheval qui courait sur les flancs d'un pavillon, et il passa rapidement à travers de ces dévastations, que sa première [illegible] ne permettaient d'arrêter, il aperçut déjà le pavillon gothique.

Devant l'entrée, il trouva Gadenet et quelques paddies qui se promenaient en long et en large, les uns en apparence d'aller voir [illegible] le chemin, mais celui-ci vint prendre la bride de son cheval et entra dans la tour, dont la porte était entr'ouverte.

ELIE BERTHET.

AVIS.

NOUVELLE-ORLEANS, 26 OCTOBRE.

A Monsieur Charles Richard, [illegible]

Monsieur: [illegible]

CHARLES LEMAITRE.

WHIGS DE LA NLLE-ORLEANS. ATTENTION.

Les whigs de la paroisse d'Orléans sont invités à se réunir lundi 27 du courant, au jourd'hui, à 7 heures du soir au coin de la rue de la Douane et du Passage de la Bourse, au dessus du café, pour organiser un club sous le titre de UNION WHIG RANGERS, et pour élire des officiers.

RANK AND FILE.

CLUBS INDEPENDANS DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Favorables à M. FRERET.

[illegible]

*Marchandises françaises, meubles, bottes, souliers, chapeaux, etc.*

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de marchandises françaises avariées, aujourd'hui, bottes, souliers, chapeaux, et 200 lots de [illegible], par J. B. Blache & Co, No 77, rue de Chartres.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de tabac de la Virginie, aujourd'hui à 11 heures A. M., par Morphy & Nevins, 20, Nouvelle Levée, entre Natchez et Poydras.

Décédé hier au soir, à 7 heures, Madame Veuve Victor GOUY, âgée de 43 ans. Les amis et connaissances de sa famille ainsi que les amis de P. J. Michon et la Decourval, sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu cet après-midi, à 4 heures précises, rue Dauphine, No 286, entre St-Philippe et Ursulines.

Décédé le 26 octobre, à 9 heures du soir, M. CHARLES RICHARD, âgé de 54 ans, né en France, et résidant à la Nlle Orléans depuis 1843.

Ses amis sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu le 27 courant, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la rue du Cirque No 23, où son corps est exposé.

Décédé le 22 du courant, CHARLES DIDION, âgé de 44 ans, natif de Fauconcourt, département des Vosges, France.

## COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI SOIR, 25 OCTOBRE.

Les ventes de coton se sont élevées aujourd'hui à 3,500 balles à des prix fermes, savoir: de low middling à good middling 6¾ à 7¾ cts la liv.

Il ne s'est rien fait dans les sucres. 100 barils de mélasses se sont vendus en deux lots à 27 et 27½ cts le gallon.

Le marché aux farines n'a pas changé; 1,000 barils ont été vendus dont 350 de St. Louis à $3 75. Environ 1,000 sacs de mais ont été pris à 38 et 40 cts le boisseau.

Les provisions sont languissantes. Le mess porc se détaille de $14 à 14 50. Environ 300 barils de graisse ont été vendus à 10¼ à 10½ cts la liv.

Le whiskey se vend en petites quantités à 20 cts le gallon pour les qualités rectifiées.

Le change s'est raffermi. Nous cotons Sterlings, 108¾ à 109¾—Paris, 5f. 20 à 5f. 21¼—Traites sur New York, à 60 jours, 2½ à 3 pour cent d'escompte — Checks, ½ à 1 pour cent d'escompte. Il ne s'est rien fait dans le fret.

McBEAN, WILLARD & Co, TIENNENT constamment en main, à leurs ENTREPOTS, No 334, rue Tchoupitoulas, No 77 rue de la Douane, et No 339, rue Royale, DU CHARBON DE PITTSBURGH, ANTHRACITE, ANGLAIS ET DE CANNEL. A vendre aux prix les plus bas du comptant.

E. L. BERNARD, DEPOT DE CHARBON, Encoignure Levée et Clouet. Les ordres laissés au dépôt ou au numéro 32, Passage de la Bourse, seront promptement remplis.

CHARBON. LE dépôt de charbon Louisiana, rue St-Louis, [illegible] W A HAYDOCK.

## LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIES.—

Steamship Vacht, Forbes, pr Galveston. Navire Thos Wright, Lavender, pr la Havane. [illegible] Richmond, Godley, pr Boston. Barque Rosalie, Kelly, pr Rio Janeiro. [illegible] Kirkland, Cook, pr Liverpool. [illegible] Millaudon, Hillier, pr la Havane. Brick Josephus, Weiser, pr Chagres, via San Juan de Nicaragua. Goelette Fairy, Silver, pr la Havane. L P Rogers, Achly, pr Brazos. Annie, Lafarie, pr San Juan de Tabasco.

—ARRIVÉS HIER.—

Steamship A Fusilier, Decalow, de Matagorda via Galveston. Navire Ascutna, Weeks, de Rio Janeiro. Anna, Hourapeck, de Rio Janeiro. Brick Nueva Pluta, Esposito, de Rio Janeiro. Goelette Mary Mitour, de Pensacola. Ella, Schrenbeck, de Pensacola.

ARRIVÉS HIER.

Navire Shirley, Hoer, de Liverpool. Président Bosch, Meyer, de Brême. Johns Waite, de Brême. Barque Clyde, Kempton, de Mobile. Brick Josephus, Anderson, de Savannah. Père Smith, de la Havane. Telegraph—de retour en détresse. Oregon, Earl, de Tampico. [illegible]

Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

Départs des Steamers de l'Océan Atlantique. [illegible]

## COLLEGE DE LA LOUISIANE. DIRECTEUR—LOUIS DUFAU.

LE directeur de ce collège a dans l'espoir de recevoir [illegible] PENSIONNAIRES. [illegible]

## EL FIGARO

ARRIVE [illegible] de la Havane [illegible] FRANCISCO RIVAS.

Tapis Toiles Cirées etc. [illegible]

Maisons rue de l'Esplanade à louer. [illegible] EDWARD BARNETT.


POSTSCRIPT.

*Deux heures du matin.*—Nous avons attendu jusqu'à présent nos dépêches télégraphiques, et elles ne nous sont point parvenues; nous ne pouvons retarder l'impression de notre partie française plus longtemps. Si les dépêches nous parviennent plus tard, on les trouvera sur la partie anglaise.

OUVERTURE DU RESTAURANT DU WHITE HALL.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général, qu'ils font l'ouverture de leur restaurant le 1er novembre prochain. [illegible] BERTRAND COMBE & Co.

*Henry Valeton.* MARCHAND DE VINS ET LIQUEURS, 56, rue Toulouse [illegible]

Papiers peints. Rue Conti 33 [illegible]

GRANDE EXHIBITION. Samedi, 25 octobre, PREMIERE EXHIBITION DE LA *Naine du Yucatan*, [illegible] Entrée 50 cents.

Lagay et Lecanu, 36, RUE DE CHARTRES, 36. HABILLEMENS D'ENFANS.

NOUS avons reçu par le navire Emperor, du Havre, et par les steamships Union, Empire City, Winfield Scott et Georgia, de New York: Un très grand assortiment d'habillemens d'enfans, de la plus haute nouveauté, confectionnés sur les dernières modes de Paris et du Nord, que nous offrons en vente cet hiver au plus bas prix possible. [illegible] LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

QUARTIER GENERAL—LEGION DE LA LOUISIANE—Nlle-Orléans, le 21 octobre 1851.—ORDRE GENERAL No 17.—REVUE D'INSPECTION—Conformément à l'ordre du major général John L. Lewis, et aux dispositions de la loi de 1850 pour le maintien de la Légion, &c., la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira en grande tenue, pour une revue d'inspection, jeudi, 6 novembre à 1 heure de l'après-midi, sur la nouvelle Place d'Armes. Le lieutenant colonel D. Kickholds, commandant le 2e bataillon d'infanterie légère, devra désigner une compagnie de son bataillon pour fermer la grille et en garder les portes. Le colonel Amadée Landry, commandant le régiment d'infanterie, le major L. Gally, commandant le bataillon d'artillerie, et le major Chatry, commandant la cavalerie, en l'absence du lieutenant colonel Vignié, sont chargés respectivement en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre. D. AUGUSTIN, Brig. Général. James Kathman, Aide de Camp.

CAFE—[illegible] LABORDE & XIQUES.

MATCHES. LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 69, et celles de M. Lacour, de New York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 136, rue de Chartres.

ORLEANS HIGH SCHOOL. RUE DE L'ESPLANADE Nos 58 ET 59. ERASTUS EVERETT, A. M. Principal et Propriétaire.

CETTE institution pour l'éducation des jeunes gens ouverte en avril 1843 par M. Everett et plusieurs autres professeurs, a en peu de temps pris place au nombre des meilleurs collèges du Sud. [illegible] Les langues modernes (particulièrement l'Anglais et le Français) et les hautes mathématiques étant enseignées avec un soin tout spécial dans cette institution, les élèves qui se destinent au commerce y acquièrent ainsi des connaissances précieuses. [illegible]

ON a besoin d'un jeune nègre intelligent, habitué aux travaux d'un magasin et connaissant la ville. S'adresser à LORELLIER & CO., Encoignure Royale et Douane.

AMIDON DE LA HAVANE—10 barils à vendre par B VALLS, 67, Commune.

DOMINIQUE LANATA, Consignataire.

NOUVEAUTES. P. A. T. REILLY & Co. Encoignure Royale et Canal.

D. BEAUVALLET. 58, RUE DE CHARTRES.

Fraisiers Fraisiers. [illegible]

Avis important. [illegible]

CHAPEAUX FRANCAIS EN GROS. [illegible]

Nouveautés de Saison. [illegible]

MARCHANDISES ANGLAISES ET AMERICAINES. [illegible]

GRAINES DE SAISON. BACHELIER, [illegible]

J. Menard, 181 VIEILLE LEVEE, ENTRE HOPITAL ET QUARTIER. VIENT de recevoir [illegible]

Graines garanties de Manplays. Récolte de 1851. [illegible] D. MAUPAY.

SUCRE de la Havane [illegible] B. VALLS, 67, Commune.

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée. L'ASSEMBLEE annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le lundi 3 novembre prochain [illegible]

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS. [illegible]

M. ST-MARC, Membre de l'Université de France, [illegible]

P. MASSIP, Rue Condé No 15, [illegible]

Les marchands de la campagne [illegible]

Chapeaux faits de commande. [illegible]

McClure et Saunders. [illegible]

$15,000 DE TROP. [illegible] LAROUSSINI & Co, Maison Rouge, No 1 [illegible]

A Louer. UNE bonne Nourrice [illegible]

Bureau de la Direction des Inspecteurs de Tabac de la Nlle Orléans et Lafayette. 18 octobre 1851. LES propriétaires des tabacs emmagasinés dans les entrepôts de l'Etat [illegible] A. W. GREEN, Président pro tem.

MAGASIN DE FOURRAGE. AVIS. Les soussignés ayant transporté leur magasin du No 98 Tchoupitoulas au No 6, Front Levée, entre Douane et Bienville, sont prêts à recevoir comme par le passé des ordres pour du FOIN, MAIS, AVOINE, etc. [illegible] F. A. GONZALES & CO.

AVIS. DEVANT prochainement faire paraître un Roman illustré sous le titre de ROUPOUPOS ou BRANCHOUS [illegible] CHARLES LEMAITRE.

A VENDRE en débarquement du navire Emperor, arrivé du Havre, [illegible] J. N. CURIEN.

A VENDRE, en débarquement de la goëlette mexicaine Anita, venant de Tabasco, [illegible] LEOPOLD JEANNET.

HUILE D'OLIVE [illegible]